Province of Manitoba

Speech from the Throne

At the Opening of the
Second Session of the Thirty-Eighth
Legislature of the province of Manitoba

THE HONOURABLE PETER M. LIBA, C.M., O.M.
LIEUTENANT GOVERNOR
OF THE PROVINCE OF MANITOBA

NOVEMBER 20, 2003

MR. SPEAKER AND MEMBERS OF THE MANITOBA LEGISLATURE

I welcome you to the second session of the Thirty-Eighth Legislative Assembly of the Province of Manitoba.

It is my privilege to open the first full session of the Legislature following the general election held June 3rd of this year.

Your government is honoured to have received a renewed mandate from the citizens of Manitoba, and mindful of the commitments made to Manitobans:

- To continue improving our health care system;
- To lay the foundations for future growth in Manitoba, by building on our economic partnerships and continuing to expand education and training opportunities; and
- To preserve the Manitoba advantages of a healthy environment, clean energy, safe communities and affordable living.

To fulfill those commitments, your government will build on the shared successes of its first mandate and the important lessons to be drawn from them: to listen with respect to the views of the citizens of our province; to work hard to find common ground; to encourage co-operation and build consensus; to unite our province and not divide it; and to govern fairly for all citizens and all regions of Manitoba.

Since the election last June, Manitobans have faced a unique set of economic challenges. An exceptionally dry summer led to increased pressures for some farm families and one of the worst forest fire seasons on record. Manitoba lost a total of 430,000 hectares of forest this summer — the highest loss experienced by any province.

The closing of the U.S. border to Canadian cattle and beef last spring will cost Manitoba an estimated $117 million in livestock receipts. Our entire economy has been affected by the border closure. In response, your government has made available low interest loans and direct support to Manitoba cattle producers. To date, $60 million has flowed to producers. The federal government has contributed $11 million, with the rest coming from the province.

A 21% increase in the Canadian dollar since the start of the year has also presented a significant and ongoing challenge to the Manitoba economy. Our manufacturing and resource sectors, in particular, are striving to maintain their export markets and employment levels in the face of this sudden rise in our dollar's value.

The Manitoba economy is projected to grow at a reduced pace of 2.2% in 2003, compared to 2.0% for Canada as a whole. Despite the nation-wide slow down, consumer spending and investment have remained strong in Manitoba. Forecasters project a significant increase in provincial growth in 2004 — in line with the strong performance of the past four years.

Economic challenges have had an impact on provincial revenues this year, and have raised the need for temporary programs to help bridge affected industries. Despite these pressures, your government has maintained its balanced budget policies of the past four years, which included debt reduction payments totalling $384 million dollars. These policies have earned two successive upgrades in Manitoba's credit rating.

Notwithstanding the current challenges, your government will also continue the progress made on affordability for families and transparency of public finances. As committed in the last Budget, the middle income tax rate will be reduced 6% on January 1, 2004. This will bring to $220 million the total income tax reductions introduced by this government.

A law will be passed requiring that all provincial revenues raised through gas and diesel taxes are spent on highways, roads and infrastructure. The new law will ensure that your government is accountable, on an annual basis, for the revenues raised and invested. It will also guarantee that any new share in federal gas taxes will be invested in municipal infrastructure.

Water Stewardship

Manitoba's lakes and rivers are our greatest natural assets. Stewarding those assets is an obligation we owe to ourselves and to the future citizens of our province. Householders, industry, farmers, municipalities — every one of us — has a role to play in protecting our water quality.

The creation of a new Water Stewardship Department will bring together the offices of government dedicated to water protection and water management. It will also gather together, in a focused strategy, the efforts that have been taken in the past four years to improve water standards and infrastructure across Manitoba.

These efforts include:

- more effective regulation of livestock operations, septic fields, and urban waste treatment;
- incentive programs, such as the Riparian Tax Credit and restored subsidies for water testing; and
- substantial investments to improve flood protection, drainage networks and clean drinking water service to Manitoba communities.

Special attention is being given to Lake Winnipeg, which is Manitoba's largest lake and a major destination for fishing, recreation and tourism. Lake Winnipeg is also a repository for watersheds that extend across the central plains of North America. The health of the Lake is an indicator of water protection efforts within and beyond Manitoba's borders.

This past spring your government appointed a Lake Winnipeg Stewardship Board, with representation from Lake Winnipeg communities, industry and environmental experts. The target announced at that time is to reduce harmful nutrients in Lake Winnipeg to 1970 levels. This target will be central to the mandate of the new Water Stewardship Department.

A *Water Protection Act* will be introduced, setting standards for sustainable practice and establishing new targets for water quality across Manitoba. The *Act* will be backed up with changes to livestock approvals and a provincial commitment to meet the Clean Environment Commission's recommended standards for waste water treatment in Winnipeg and Brandon.

The Water Stewardship Department will also co-ordinate Manitoba's continuing opposition to North Dakota projects that would drain water, nutrients and foreign biota into the Red River. Manitoba's opposition is supported by the states of Minnesota and Missouri. Our ultimate goal is to address water quality issues in a collaborative way, following the model of the Great Lakes Commission.

Effective water management is a counterpart to water quality programs. A trend towards more volatile weather patterns has led experts to predict that the prairies will see both more drought and more flooding in years to come.

Throughout Manitoba, investments in drainage and flood protection works have been increased significantly. Improvements to the Winnipeg Floodway over the past four years have upgraded control structures and increased the floodway's capacity. Supported by a joint federal-provincial commitment of $240 million, work has now begun on the first phase of a major expansion project. When completed, this first phase will provide protection to the level of the 1826 spring flood, as well as summer flood protection and recreational amenities.

Renewable Energy

Manitoba's early commitment to meet the Kyoto standards on emission reductions has positioned our province as a leader in clean energy technology.

Continued leadership in clean energy will yield economic as well as environmental benefits for all regions of Manitoba. Major initiatives include:

- The expansion of low-impact Hydro-electric generation, based on full partnerships with First Nations and northern communities;
- Development of clean energy alternatives, such as wind generation, ethanol and hydrogen fuel.
- New energy conservation targets, building on the success of Manitoba Hydro's *Powersmart* program and Manitoba's leadership in innovations such as geo-thermal heating and home energy-use audits.

Manitoba is in the process of negotiating bilateral agreements with the federal government and provinces to link our initiatives into a nation-wide strategy.

One of the major economic opportunities for Manitoba is a proposal to export clean energy to Ontario. An energy contract of this magnitude will lead to the biggest economic project in Manitoba since Limestone, with benefits flowing to northern communities in the form of jobs, training and a share in future revenues. It will also reduce carbon dioxide emissions in Canada by 15 million tonnes a year.

Displacing coal generation with renewable energy is, in fact, the single biggest step Canada can take towards meeting our national Kyoto target. Manitoba is committed to working with the federal government to build a new Canadian electricity grid — a Clean Energy Highway that will improve our energy security and foster the development of renewable energy sources.

For rural Manitoba, wind power and expanded ethanol production are the best opportunities for participating in the growing clean-energy economy. Manitoba Hydro is set to proceed with the first wind farm in our province, making a significant addition to the "portfolio" of renewable energy available to our own consumers and our export markets. In the coming weeks a new *Biofuels Act* will be introduced, establishing a framework for the expansion of ethanol production in Manitoba.

A third element of the Manitoba strategy is to expand water and energy conservation efforts across the province. Building on the success of Manitoba Hydro's *Powersmart* Program, which is saving consumers 241 megawatts of energy a year, your government will establish a new one-stop agency to perform home audits and assist Manitobans in saving money and conserving resources.

New Opportunities for Youth

The number of young Manitobans enrolled in universities has increased 29% since 1999. This is an important measure of our concerted efforts to build a strong economic future. Over the past four years, the youth unemployment rate in Manitoba has consistently ranked lowest or second lowest in Canada. Job creation during that period has averaged over 6,000 jobs a year — which is double the rate of the previous decade.

Expanded opportunities are convincing young Manitobans to build their futures here at home. For the year ending June 2003, net migration for youth aged 15 to 24 was positive once again. 1,055 more young people came to Manitoba in the past year than left. This is our best result for youth migration since 1984.

It is essential we continue this trend. Increases in post-secondary enrollment reflect well on the partnerships established between educators, employers and government — paired with new investments in our campuses and a commitment to affordability. The next steps will add more flexibility to our education system, to provide the skill sets required by new industries and meet the needs of a broad range of learners.

Your government is committed to expanding the number of targeted training options, building on the success of programs developed for nursing, new media and the aerospace sector. To support continued growth in the life sciences and biotechnology sector, new programs will be established at Red River College over the next three years.

Your government is also committed to providing flexible options for learners in rural Manitoba and the North. New legislation will be introduced in the coming year to establish the University College of the North. Consultations with northern residents placed a priority on the training of northern teachers and an Aboriginal Justice program.

UCN will be linked to Campus Manitoba and the new *Dual Credit* initiative, which is designed to improve rural and northern access to post-secondary education. A wired-in learning network will give high school students and adults the opportunity to complete up to two years of post-secondary credits while remaining in their home communities.

Special efforts will be made to meet the education needs of aboriginal Manitobans. It is critical to bring about an improvement in learning outcomes and workforce participation for aboriginal youth. The new Aboriginal Education Action Plan will focus on:

- Initiatives to increase *high school completion* among First Nations and aboriginal youth;
- A *New Access Program*, devoted to recruiting and training a critical core of aboriginal educators, health professionals and community workers; and
- A new set of *workplace links*, developed in partnership with Manitoba business organizations and employers.

The mandate of the Minister of Education has recently been expanded to include the promotion of *citizenship* activities among youth. With advice from educators and the newly formed Youth Advisory Council, the Minister will advance new models for teaching the contexts of Canadian citizenship, and for connecting classroom learning with community participation.

The model of citizenship draws together some of the innovations already taking place in Manitoba classrooms, with increased emphasis on leadership training, on youth engagement, and on linking curricular studies with extra-curricular activities such as arts and athletics.

This year the school calendar was amended to start classes after the Labour Day long weekend. Public response to this change was positive across the province. Parents, educators and the Manitoba tourism industry have all recommended that we continue the policy. In consultation with schools, your government will ensure that the post-Labour Day start is maintained across Manitoba.

Healthy Living

Four years ago the health system in Manitoba was in crisis. Since that time, the education of doctors, nurses and diagnostic health professionals has been expanded; major capital improvements have been made to hospitals in every part of the province; MRIs, CT scans and other diagnostic tests have been increased significantly by adding new equipment and extending hours of operation.

These investments have brought a measure of stability to Manitoba health care. But more needs to be done to meet the health needs of our citizens as efficiently as possible, and ensure a standard of care that is sustainable into the future.

At the heart of these improvements is a new Manitoba Wait List Reduction Plan. The Plan has five components:

- Improved information services, including an expanded Health Links and posting of wait lists on the Manitoba Health Website — to allow patients to make choices that will reduce their wait times;
- Expansion of day surgery and out-patient diagnostics to free up hospital beds;
- Investments in new diagnostic equipment, for all regions of the province;
- Expanded use of rurai diagnostic equipment and operating theatres; and
- Stabilizing and renewing the nursing workforce to get nurses to where they are needed.

Education of health professionals remains an important part of the health plan. Further expansions will be needed, to address emerging demographic challenges in the professions and changing standards of clinical practice. The medical class at the University of Manitoba, which was expanded from 70 to 85 spaces two years ago, will be expanded to 100 spaces. Total nursing enrollment will grow to 3,000 over the next four years, with added programs for rural and northern communities. Special funding will be set aside to educate and hire more diagnostic equipment technologists.

Investment in health capital is ongoing. The redevelopment of the Health Sciences Centre in Winnipeg is designed to accommodate the introduction of new technology. The redevelopment of the Brandon Regional Health Centre will allow more day surgeries and take the pressure off acute care beds. This is the model for future upgrades in health capital, supporting a shift to community treatment options and improved patient access.

Other innovations in health service include the changes to cardiac surgery recommended in the Koshal Report, and introduction of the leading edge "gamma knife" procedure at Health Sciences Centre. Winnipeg has been chosen as the site for gamma knife surgery in Western Canada, reflecting a new, regional approach to sharing health technology.

A more holistic approach to health is being advanced through the appointment of a Minister responsible for healthy living and prevention. Promoting physical activity and nutritious eating, through public education and new programs in schools, is part of a long-term strategy to reduce the need for medical care.

Special attention will be given to healthy living strategies for seniors and elders. Your government is committed to improving seniors' access to public services, including health information, health prevention and recreation options. On the advice of stakeholder groups, the Manitoba Seniors' Directorate will be restructured to focus on access and service delivery across departments.

To provide affordable recreation options for all citizens, your government will continue to invest in wilderness trails and parks. Since 1999, volunteers across Manitoba have built over 600 kilometres of trail, supported by over $2 million in provincial funding. The network of wilderness protected areas has been steadily expanded during that period. In the coming months, your government will sign a memorandum of understanding with the federal government to create a new Lowlands National Park on the western shore of Lake Winnipeg.

The Minister responsible for healthy living has received recommendations from the All-Party Task Force on Environmental Tobacco Smoke, which calls for a province-wide ban on indoor smoking in public places and in provincial workplaces. The Minister will bring forward legislation that reflects these recommendations.

The sustainability of health care services is an ongoing concern in Manitoba and across the country. Following the recommendation of the Romanow Commission, your government is committed to establishing a National Health Council to monitor progress on improving health services.

The Romanow Commission also called on the federal government to move to funding 25% of health costs. The federal funding commitment for this year falls short of that recommendation and leaves in doubt what the long-term health partnership will be. Recognizing our own responsibilities to improve health care through innovation, Manitoba will work with the new administration in Ottawa to seek full implementation of Romanow's vision for a sustainable health system. An encouraging sign is Mr. Martin's recent pledge to "keep the promise of universal and high-quality healthcare."

Community Safety

Personal safety and security is important to all Manitobans. Your government has increased direct funding for policing to unprecedented levels and put in place new services and legal protections for seniors, children and victims of crime.

Manitoba is recognized for having Canada's strongest provincial anti-gang laws. Recent legislation led to the shutting down of a fortified gang bunker and over 40 prostitution and sniff houses. Police have been given new tools to fight organized crime, including charges for wearing gang colours and the ability to shut down businesses that are fronts for criminal gangs. In the coming year, new resources will be added to law enforcement, including new crown attorney positions and supports for the Integrated Organized Crime Task Force. New legislation will be introduced allowing civil forfeiture of proceeds from crime.

A reform of the Provincial Court will be launched on December 1st to tackle justice system backlogs and the "remand culture." The reform will involve a restructuring of court procedures, emphasizing early case preparation to cut down on later delays. It was designed with the participation of the judiciary, the police and all justice system stakeholders.

Legal Aid will also be reformed, to ensure that the Manitoba justice system operates in an efficient and credible way.

New community prevention measures will include an expansion of the successful Lighthouse program, which opens up gyms, libraries and computer rooms for after-hours programs. This prevention approach also includes mentoring initiatives to provide at-risk youth with positive role-models and connections to the community.

Following the recommendations of the Aboriginal Justice Implementation Commission, your government has worked with Aboriginal communities to establish new Aboriginal policing and probation services. An Aboriginal restorative justice program, Onashowewin Inc., will be launched to provide community alternatives to fines or jail sentences for minor offenses.

Affordable Manitoba

Affordable government and a low cost of living remain an important part of the Manitoba advantage. Manitobans continue to enjoy hydro and auto insurance rates that are among the lowest in North America. Keeping these rates steady has helped contain increases in the cost of living and protect the real value of wage increases. The Consumer Price Index in Manitoba rose just 1.1% from October 2002 to October 2003 — a third lower than the Canadian increase.

During the past four years, property values have risen across Manitoba while property taxes have been held flat. This reverses the trend of the previous decade, when property values were flat and education property taxes rose steadily. Increases in the Education Property Tax Credit and a 27% cut to the Education Support Levy have played a major role in holding down taxes. Continued progress in support of affordability remains a priority for the Manitoba government.

Reductions in personal income tax to come into effect January 1, 2004 will bring total income tax reductions to $220 million over four budgets. During the same period, Manitoba's small business tax rate has been reduced from 8% to 5%. And the corporate income tax rate has been reduced from 17% to 16% — the first reduction since the Second World War. The threshold for the small business tax will be raised 10% on January 1st, from $320,000 to $360,000, and the corporate rate will be reduced again to 15.5%.

Since 1999, Manitoba's minimum wage has been increased in a fair and regular way, consistent with the 1999 election commitment. Reflecting the rate advice of the Minimum Wage Commission, a further increase of twenty five cents will take effect on April 1, 2004.

Fair Manitoba

Improvements in affordability are one of the most effective means of combating poverty. Reductions in personal income taxes, combined with new tax credits for families, have targeted relief to low income earners and removed thousands of Manitobans from the tax rolls.

Investments in training opportunities and family supports have also delivered a direct benefit to low income families. The clawback of the National Child Benefit will be completely phased out this year, restoring $13.7 million to low income families. The Manitoba Prenatal Benefit, the first of its kind in Canada, has assisted over 4,200 expectant mothers who have low incomes. This is in addition to home visiting programs which have helped more than 1,500 at-risk families to provide good parenting.

Since 1999, annual funding for child care in Manitoba has increased by over 41%. The increased funding has provided for over 1,700 new spaces, increased wages and training for child care workers, and the introduction of early childhood education programs. The provision of quality child care, and the establishment of a province-wide network of parent-child centres, are major elements of a strategy focusing on early years' development.

The results of these efforts are positive and significant. Since 1999, the number of employable social assistance recipients has been reduced by half. A 2003 Statistics Canada report indicates a reduction in the percentage of low income families in Manitoba following the restoration of the Child Benefit.

Workplace injuries in Manitoba have been reduced by 14% since 2000. Your government will continue to target resources to improve workplace safety and reduce the number of workers killed or injured on the job.

Partnerships for Growth

The seven-point Action Strategy for Economic Growth, which was presented to the Legislature a year ago, emphasized the link between research and knowledge-based industries and the need to build strategic partnerships in every region and every sector of the Manitoba economy.

In line with that strategy, your government has committed to a new post-graduate scholarship fund and targeted training for leading-edge sectors. The Premier's Economic Advisory Council, which had served as a valuable forum for developing the long-term growth strategy, has been asked to take a new role in implementation efforts — focusing on skills development, image promotion, and local investment strategies.

As recommended by the Advisory Council, a new stand-alone Manitoba Tourism Agency will be formed. It will support public-private partnerships for developing and marketing the tourism sector.

Following another recommendation of the Advisory Council, a Manitoba Immigration Council will be appointed, to assist in reaching our annual immigration goal of 10,000. The Council's efforts will enhance a successful business and community partnership, which has helped raise the level of international immigration to Manitoba by 50% over the past five years.

The vitality of Manitoba's cultural industries is a crucial element in the vitality of our economy and our ability to attract young, creative people to our communities. Your government has recognized that role through its support for creative and applied arts, and arts education at all levels. To promote one of the distinctive components of Manitoba culture, a new Advisory Council on First Nations and Indigenous Arts and Cultural Activities has been established.

Manitoba has always been a province which looks outward, not inward. We are a trading province, doing business with the entire world. We are proud of the successes of our entrepreneurs, the dedication of our workforce, and our diverse and modern industries. Increasingly, Manitoba is seen as a leader not only in traditional resource development, manufacturing and skills, but also in knowledge-based industries where our skill and talent are becoming recognized internationally.

To add to these considerable advantages, your government is taking steps to improve the co-ordination of its trade development efforts into our primary market in the United States and into other key markets around the world. The further development of the Mid-Continent Trade and Transportation Corridor will remain a high priority, along with building even stronger relationships with individual states.

Our goal is to foster employment and economic growth opportunities across all regions of Manitoba. Manitobans learned long ago that the future of our province depends on healthy economies in all regions. Policies that ignore our interdependence or that seek to benefit one region at the expense of another have no place in Manitoba.

Revitalizing Rural Manitoba

The growth strategy for rural Manitoba builds on the strengths of our communities and the promise of innovation. Investments in bio-science, nutraceuticals and food development are creating new opportunities for Manitoba farmers and rural entrepreneurs. Links between our research institutions and the agricultural economy will be strengthened through the new bio-technology training strategy and targeted supports for students pursuing graduate studies in agriculture.

Our most immediate challenge is to maintain stability in the rural economy. The single case of BSE found in Alberta last spring created a crisis of major proportions for farm communities. In response to the crisis, the Manitoba government has made available a package that includes low interest loans for cattle producers, cash flow supports, feed transport subsidies and initiatives to expand processing capacity.

The partial opening of the U.S. border has alleviated but not ended the crisis for Manitoba cattle producers. Your government will continue to work closely with the industry as it adapts to the new realities of the post-BSE market.

After consulting with Manitoba farmers, the province recently signed onto the national Agricultural Policy Framework Implementation Agreement, and committed $43 million in provincial funding. The Agreement adds new financial supports for Manitoba producers. It will complement provincial initiatives in research, animal health diagnostics and food safety.

Future growth in rural Manitoba depends on sustainable practices and diversification of the rural economy. The refocusing of provincial resources on water quality and water management will make a major contribution to rural sustainability.

Economic diversification opportunities already underway include the expansion of food processing and ethanol production, wind farm development and new manufacturing. The "rewiring" of rural Manitoba, a partnership effort that includes the extension of rural Broadband service, the Manitoba Smart Network and the CyberSchools initiative, has the goal of providing rural communities with the same business and learning opportunities available in our urban centres.

Northern Partnerships

In the North your government has built new partnerships to promote growth and employment opportunities in the resource sector. The Manitoba mining industry has been hit by a series of challenges in past years, but it continues to provide some of the brightest prospects for future growth. Your government has used the Mining Reserve Fund to support northern communities affected by mining closures. At the same time, it has worked to establish new First Nations mining partnerships and a Diamond Strategy to promote new opportunities.

A new model for Hydro development has been initiated in advance of the the Wuskwatim project, involving full collaboration on dam design and environmental approvals and agreements for job creation and revenue sharing. With the prospect of a major energy sale to Ontario, Hydro development remains the most promising opportunity for northern growth.

Renewed investment in northern transportation infrastruture is already paying dividends. Our northern Port of Churchill, which was threatened with closure last spring due to drought conditions on the prairies, ended up shipping over 615,000 tonnes of wheat, canola and linola — a 120% increase over last year. Maintaining transportation links in the North, to service potential economic opportunities and provide affordable supply routes for isolated communities, remains a priority for the Manitoba government.

To build more effective partnerships with First Nations, Metis and other aboriginal citizens, your government has formed a new Aboriginal Issues Committee of Cabinet. The new Committee will improve co-ordination of aboriginal issues across government departments. Among the priorities for the Committee are an accelerated resolution of Treaty Land Entitlement agreements; the expansion of Aboriginal Employment Agreements; the clarification of community-based Metis hunting rights in the light of recent Supreme Court decisions; and continued co-operation to develop a Manitoba Metis Strategy.

In the coming weeks your government will proclaim legislation establishing the new Child and Family Services Authorities, allowing Aboriginal and Metis peoples to deliver child welfare services in their own communities.

Sustainable Cities

Strong and growing cities, with vibrant downtowns, are a benefit to all citizens of our province. Four years ago the Manitoba government began a new partnership for growth in Winnipeg, investing in projects to revitalize the downtown and upgrade housing in central neighbourhoods. The fruits of this partnership can already be seen. The downtown Red River Campus opened this fall; construction of the True North centre and redevelopment of the Health Sciences are well underway. And a public tender process is also underway to bring the headquarters of Manitoba Hydro from the suburbs of Winnipeg to a signature downtown building.

In Brandon a similar partnership has been built to support a period of strong growth in Brandon's population and new economic prospects for the entire Westman region. Partnerships with Brandon neighbourhoods have resulted in the building or renewal of 500 housing units. New investments in the Keystone Centre, Brandon University and the Brandon Regional Health Centre have contributed to an ongoing construction boom.

Manitoba is now proposing to work with the City of Brandon and local developers to build residential housing on the former Brandon Mental Health Centre site. Future proceeds from the development could be earmarked for heritage preservation projects, which would include the existing Mental Health Centre buildings.

In central Winnipeg, over 1,600 housing units have been built or restored through neighbourhood initiatives funded by all three levels of government. These neighbourhoods have recently seen dramatic increases in housing values — in some cases as much as 60% — reversing the negative trend of the previous decade.

Ensuring sustainable growth in Winnipeg requires a regional approach, focusing development within the City's borders while preserving the character of the surrounding green belt. Since 1999, the province has said no to development proposals that would have opened another 4,000 lots beyond the perimeter. Provincial lands *within* the City limits have been made available for a new model of suburban development. Profits from the new Waverley West development will be earmarked to support housing needs in the City centre.

The future infrastructure needs of the City must also be managed on a regional basis. Manitoba is partnering with the federal government and the City to fund the first stage of Floodway expansion. The province is also prepared to be part of the solution to Winnipeg's waste treatment and transportation challenges — providing funding support and legislative authority for long-term financing.

Growth for all regions of Manitoba is our goal. Your government will work to increase population through immigration partnerships; to retain our young people with education opportunities; to provide affordable housing through neighbourhood initiatives; to build excitement with dynamic downtowns; and to ensure sustainability through long-term planning.

Representative Democracy

The spirit of partnership plays an important role in this Legislature as well. Many citizens see only the partisan debate that takes place in this Chamber; they do not take into account the amount of legislation that passes with the support of all members and the shared commitment to advance the interests of our citizens.

All-party committees of the Legislature are a good way to demonstrate this unity of purpose and arrive at non-partisan solutions. A recent example is the all-party Task Force on Environmental Tobacco Smoke, which held public consultations across the province and brought back a unanimous set of recommendations to the Legislature. The same approach will be taken to other issues of importance to Manitobans.

At the national level, there has been a major change in the political landscape over the past year, with eight provincial elections and the transition of Canada's next Prime Minister. These developments afford an important opportunity to build greater co-operation among governments as we work together to pursue essential national priorities such as securing our national health care system and strengthening our national hydro-electric grid.

* * * * *

Once again I would like to thank our guests for joining us for the start of the new session, and thank our Speaker and all Members of the Legislature for the hard work that lies ahead.

As you proceed to carry out the responsibilities the people of Manitoba have entrusted to you, I trust that Divine Providence will guide your deliberations and your decisions in the best interests of all our citizens.

Province du Manitoba

Discours du Trône

prononcé à l'occasion de l'ouverture
de la deuxième session
de la trente-huitième Législature de la Province du Manitoba

SON HONNEUR PETER M. LIBA, C.M., O.M.
LIEUTENANT-GOUVERNEUR
DE LA PROVINCE DU MANITOBA

LE 20 NOVEMBRE 2003

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative du Manitoba,

Je vous souhaite la bienvenue à la deuxième session de la trente-huitième Législature de la Province du Manitoba.

J'ai l'honneur d'ouvrir la première session complète de l'Assemblée législative depuis l'élection générale du 3 juin dernier.

S'estimant honoré que la population du Manitoba lui ait confié un nouveau mandat, votre gouvernement garde bien à l'esprit ses engagements :

- l'amélioration continue du système de santé;
- l'établissement des fondations de la croissance future, sur la lancée de nos partenariats économiques et de la multiplication des possibilités de formation;
- la conservation des avantages du Manitoba, soit un environnement sain, de l'énergie propre, des collectivités qui vivent en sécurité et un coût de la vie abordable.

Pour respecter ces engagements, votre gouvernement s'appuiera sur le succès de son premier mandat car il en a retenu des leçons fondamentales. Il comprend l'importance d'écouter respectueusement l'expression du point de vue de la population manitobaine, de multiplier les efforts pour trouver des points d'entente, d'encourager la collaboration et la recherche du consensus, d'unir notre province au lieu de la diviser, et de gouverner équitablement, à l'avantage de toutes les régions et de toute la population du Manitoba.

Depuis l'élection du mois de juin, le Manitoba a dû faire face à un ensemble exceptionnel de défis économiques. Un été extrêmement sec a eu comme résultat une pression accrue pour certaines exploitations agricoles familiales, et une saison de feux de forêt parmi les pires jamais notées. Le Manitoba a perdu 430 000 hectares de forêt cet été, plus que toute autre province.

On estime que la fermeture de la frontière américaine au bétail et au bœuf du Canada, au printemps passé, coûtera au Manitoba 117 millions de dollars en recettes monétaires tirées de la vente du bétail. Notre économie tout entière en a subi les répercussions. La Province a répondu à ce défi en mettant à la disposition des éleveurs de bétail du Manitoba une aide financière directe et des prêts à faible taux d'intérêt. Jusqu'à présent, la Province a fourni 60 millions de dollars aux éleveurs. Onze millions de dollars provenaient du gouvernement fédéral, le reste de la Province.

L'augmentation de 21% de la valeur du dollar canadien depuis le début de l'année, par rapport à la devise américaine, présente également un défi sérieux pour notre économie. Ce défi se poursuit. En particulier, le secteur des ressources et celui de la fabrication essaient de conserver leurs marchés d'exportation et leurs niveaux d'emploi malgré la difficulté de ce brusque changement de la valeur de notre dollar.

Selon les prévisions, la croissance de l'économie manitobaine devrait être plus faible en 2003 et se chiffrer à 2,2 %, par comparaison à 2,0 % pour l'ensemble du Canada. Malgré ce ralentissement national, les dépenses à la

consommation et les investissements sont demeurés importants au Manitoba. Les spécialistes de la prévision économique estiment qu'il y aura une hausse importante de la croissance provinciale en 2004, comparable à la solide performance des quatre dernières années.

Ces défis économiques ont eu des répercussions sur les recettes provinciales de cette année et ont imposé le recours à des programmes temporaires d'aide à court terme pour les industries touchées. Malgré toutes ces pressions, votre gouvernement a maintenu sa politique d'équilibre budgétaire des quatre dernières années, dans le cadre de laquelle 384 millions de dollars ont été affectés au remboursement de la dette. Grâce à ces politiques, le Manitoba a vu sa cote de crédit augmenter deux fois de suite.

Malgré les défis actuels, votre gouvernement continuera sur la voie des progrès déjà accomplis au chapitre du coût de la vie abordable pour les familles et de la transparence des finances publiques. Conformément à l'un des engagements du dernier Budget, le taux de prélèvement dans la tranche d'imposition intermédiaire sera diminué de 6 % le 1er janvier 2004, portant ainsi à 220 millions de dollars le total des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers mises en œuvre par le présent gouvernement.

Le gouvernement imposera par une nouvelle loi que toutes les recettes provinciales provenant des taxes sur l'essence et le carburant diesel soient affectées aux routes et à l'infrastructure routière de la province. La nouvelle loi rendra le gouvernement redevable, sur une base annuelle, de la perception des recettes et de leur affectation. Elle garantira également que toute nouvelle part provinciale des taxes fédérales sur l'essence sera affectée à l'infrastructure municipale.

Gestion des ressources hydriques

Les lacs et les cours d'eau manitobains sont notre plus grande ressource naturelle. Nous nous devons d'assurer une gestion responsable de cette ressource pour notre génération et les prochaines générations de Manitobaines et Manitobains. Que ce soit de par notre rôle au sein d'un foyer, d'une industrie, d'une exploitation agricole ou d'une municipalité, nous avons tous la responsabilité de protéger la qualité de l'eau.

La création du nouveau ministère de la Gestion des ressources hydriques réunira les organismes gouvernementaux dont l'objectif premier est la protection et la gestion des ressources hydriques. De plus, ce ministère concentrera en une stratégie bien ciblée les initiatives des quatre dernières années visant à améliorer les normes de qualité de l'eau et l'infrastructure hydraulique.

Ces initiatives comportent entre autres :

- de meilleurs règlements sur les exploitations d'élevage, les champs d'épuration et le traitement des déchets urbains;
- de nouveaux programmes incitatifs, comme le crédit d'impôt sur les biens-fonds riverains, et le rétablissement des subventions pour l'analyse de l'eau;

- des investissements considérables pour mieux protéger les collectivités contre les inondations, pour améliorer les systèmes de drainage et pour offrir un meilleur approvisionnement en eau potable à la population manitobaine.

On accordera une attention particulière au lac Winnipeg, le plus grand lac du Manitoba et l'une des destinations privilégiées pour la pêche, les loisirs et le tourisme. C'est aussi dans le lac Winnipeg que se versent les eaux des bassins hydrographiques des plaines centrales de l'Amérique du Nord. L'état de santé du lac reflète les efforts de protection des ressources hydriques entrepris au Manitoba et ailleurs.

Au printemps dernier, votre gouvernement créait le Conseil de gestion du lac Winnipeg, un groupe composé de représentants des collectivités riveraines et de l'industrie, ainsi que de spécialistes de l'environnement. L'on visait alors la réduction de la quantité des éléments nutritifs nuisibles dans le lac Winnipeg à un niveau comparable à celui de 1970. Cet objectif sera au cœur du mandat du nouveau ministère de la Gestion des ressources hydriques.

On adoptera une loi sur la protection des ressources hydriques qui établira des normes de pratique durable et de nouveaux objectifs de qualité de l'eau pour tout le Manitoba. À cette loi s'ajouteront des modifications aux autorisations d'exploitation d'élevage et l'engagement de la Province à respecter les normes recommandées par la Commission de protection de l'environnement en ce qui concerne le traitement des eaux usées à Winnipeg et à Brandon.

Le ministère de la Gestion des ressources hydriques coordonnera l'opposition du Manitoba aux projets du Dakota du Nord qui entraîneraient le déversement d'eaux dans la rivière Rouge et, par le fait même, d'éléments nutritifs et de biotes étrangers. Le Minnesota et le Missouri appuient le Manitoba dans cette démarche d'opposition. Notre objectif ultime est d'adopter une approche collaborative pour traiter la question de la qualité de l'eau, en se basant sur le modèle de la Commission des Grands Lacs.

Une gestion de l'eau efficace vient appuyer les programmes de qualité de l'eau. L'instabilité croissante des conditions atmosphériques fait dire aux spécialistes que d'autres sécheresses et d'autres inondations sont à prévoir dans les Prairies.

Partout au Manitoba, on note une augmentation considérable des investissements dans les travaux de drainage et de protection contre les inondations. Les améliorations apportées au canal de dérivation de la rivière Rouge au cours des quatre dernières années ont produit de meilleures structures de contrôle et une capacité accrue. La première étape d'un grand projet d'élargissement du canal est en cours, grâce à un financement fédéral-provincial de 240 millions de dollars. Une fois cette première étape terminée, le canal offrira une protection contre des inondations du même niveau que celle du printemps de 1826 et contre des inondations d'été, et pourra être utilisé à des fins récréatives.

Énergie renouvelable

Le Manitoba s'est engagé très tôt à respecter les normes de réduction des émissions du Protocole de Kyoto, ce qui lui a permis de se positionner comme chef de file dans le domaine de l'énergie propre.

En maintenant une telle position, nous permettrons à toutes les régions du Manitoba d'en profiter, tant sur le plan économique que sur le plan écologique. Les principaux projets visent :

- une production accrue d'hydroélectricité douce grâce à des partenariats à part entière avec les Premières nations et les communautés du Nord;
- le développement d'énergies de remplacement propres, comme l'énergie éolienne et l'énergie à base d'éthanol ou d'hydrogène;
- de nouveaux objectifs de conservation de l'énergie, en s'inspirant de la réussite du programme Éconergique d'Hydro-Manitoba et du rôle de chef de file du Manitoba dans des domaines comme le chauffage géothermique et les vérifications énergétiques domiciliaires.

Le Manitoba négocie actuellement des ententes bilatérales avec le gouvernement fédéral et d'autres provinces afin d'intégrer nos initiatives à une stratégie nationale.

Au chapitre de l'économie, l'exportation d'énergie propre vers l'Ontario est une occasion exceptionnelle pour le Manitoba. Ce contrat est d'une grande importance, car il constitue le plus grand projet économique entrepris au Manitoba depuis celui de Limestone. Les communautés du Nord profiteront de retombées sous forme d'emplois, d'occasions de formation et de partage des revenus. Le projet permettra aussi une réduction annuelle de 15 millions de tonnes des émissions de dioxyde de carbone au Canada.

Le remplacement de l'énergie produite au charbon par une énergie renouvelable est le plus grand pas que le Canada puisse faire vers l'atteinte de ses objectifs nationaux relatifs au Protocole de Kyoto. Le Manitoba s'est engagé à travailler avec le gouvernement fédéral pour construire un réseau national d'électricité, une autoroute de l'énergie propre qui contribuera à notre sécurité énergétique et favorisera le développement de sources d'énergie renouvelable.

Pour le Manitoba rural, l'énergie éolienne et une production accrue d'éthanol sont des occasions uniques de participer à l'économie de l'énergie propre, un secteur en pleine croissance. Hydro-Manitoba se prépare à établir le premier parc d'éoliennes de notre province, lequel augmentera considérablement la quantité d'énergie renouvelable offerte aux consommateurs du Manitoba et aux marchés extérieurs. Dans les prochaines semaines, le gouvernement déposera la *Loi sur les biocarburants* qui définira le cadre de travail pour une production plus substantielle d'éthanol au Manitoba.

Le troisième élément de la stratégie manitobaine vise un effort accru de conservation de l'eau et de l'énergie partout dans la province. En s'inspirant de la réussite du programme Éconergique d'Hydro-Manitoba, qui permet

une économie annuelle de 241 mégawatts d'énergie pour les consommateurs, votre gouvernement établira un bureau central de vérifications énergétiques domiciliaires et d'aide aux Manitobains et Manitobaines qui veulent économiser et conserver les ressources.

De nouvelles occasions pour les jeunes

Depuis 1999, on a enregistré une hausse de 29 % des inscriptions universitaires chez les jeunes Manitobaines et Manitobains, un élément important de nos efforts concertés afin d'assurer un avenir positif au plan économique. Au cours des quatre dernières années, le taux de chômage chez les jeunes du Manitoba a toujours été parmi les plus faibles au Canada, se plaçant soit au premier rang, soit au deuxième. Au cours de cette période, on a enregistré, en moyenne, plus de 6 000 nouveaux emplois par année. Ce nombre a doublé par rapport aux dix années précédentes.

Les jeunes décident de s'établir chez eux, au Manitoba, à cause des nouvelles possibilités qui leur sont offertes. Pour la période de douze mois se terminant en juin 2003, on enregistrait de nouveau une migration nette positive chez les jeunes de 15 à 24 ans : il y a eu 1 055 jeunes de plus qui sont venus au Manitoba que de jeunes qui en sont partis. Il s'agit de la plus forte augmentation depuis 1984.

Nous devons continuer dans cette voie. L'augmentation des inscriptions au niveau postsecondaire est le résultat d'un partenariat entre les éducateurs, les employeurs et le gouvernement, partenariat auquel s'ajoutent de nouveaux investissements dans nos campus et l'engagement de maintenir un coût de la vie abordable. Les prochaines étapes rendront notre système d'éducation plus flexible afin de transmettre les compétences requises par les nouvelles industries et de répondre aux besoins d'une vaste gamme d'apprenants.

Votre gouvernement s'engage à offrir davantage de possibilités de formation ciblées en s'inspirant de la réussite qu'ont connue les programmes de sciences infirmières et des nouveaux médias, ainsi que ceux du secteur de l'industrie aérospatiale. Afin d'assurer la croissance continue des secteurs des sciences de la vie et de la biotechnologie, le collège Red River mettra sur pied six nouveaux programmes au cours des trois prochaines années.

Votre gouvernement s'engage également à offrir des possibilités de formation flexibles aux apprenants des régions rurales et du Nord du Manitoba. Au cours de la prochaine année, on déposera une loi créant le Collège universitaire du Nord. Des consultations auprès des résidents de cette région ont fait ressortir l'importance d'y former des enseignants et d'y offrir un programme de justice autochtone.

Le Collège universitaire du Nord fera partie de Campus Manitoba et participera au nouveau programme de double reconnaissance des crédits, conçu pour permettre à davantage d'apprenants des régions rurales et du Nord de suivre une formation postsecondaire. Un réseau d'apprentissage branché donnera l'occasion aux élèves du secondaire et aux apprenants adultes d'obtenir jusqu'à deux années de crédits postsecondaires en demeurant dans leur propre communauté.

On fera des efforts spéciaux pour répondre aux besoins des Autochtones en éducation, car il est essentiel d'améliorer les résultats d'apprentissage chez les jeunes et de mieux les intégrer à la population active. Le nouveau plan d'action pour l'éducation des Autochtones mettra l'accent sur :

- des programmes visant à augmenter le nombre de diplômés du secondaire chez les jeunes des Premières nations et chez ceux des autres groupes autochtones;
- un nouveau programme Accès voué au recrutement et à la formation d'une masse critique d'éducateurs, de professionnels de la santé et de travailleurs communautaires autochtones;
- de nouveaux réseaux en milieu de travail, établis en partenariat avec des organismes d'affaires et des employeurs manitobains.

On vient d'élargir le mandat du ministère de l'Éducation pour y ajouter la promotion d'activités liées à la citoyenneté chez les jeunes. Le ministre consultera des éducateurs et des membres du nouveau Conseil consultatif. Il proposera par la suite de nouveaux modèles d'enseignement du concept de citoyenneté dans un contexte canadien et de création de liens entre l'apprentissage scolaire et la participation à la communauté.

Le modèle de citoyenneté regroupe certains des projets novateurs déjà entrepris dans les écoles manitobaines. En outre, il met l'accent sur la formation au leadership, sur la participation des jeunes et sur les liens entre les activités scolaires et parascolaires, comme les arts et les sports.

Le début de l'année scolaire 2003-2004 a été remis au lendemain de la Fête du travail. Partout au Manitoba, la population a bien accueilli ce changement. Les parents, les éducateurs et les représentants de l'industrie manitobaine du tourisme ont tous recommandé qu'on maintienne cette politique. En collaboration avec les écoles, votre gouvernement s'assurera que le début de l'année scolaire se fasse après la Fête du travail partout au Manitoba.

Une vie saine

Il y a quatre ans, le système de soins de santé du Manitoba était en crise. Depuis, la formation des médecins, du personnel infirmier et des professionnels des tests diagnostiques a été améliorée; des hôpitaux de toutes les régions de la province ont connu d'importantes améliorations en immobilisations; l'addition de nouveaux appareils et la prolongation des heures d'ouverture ont permis d'augmenter de façon importante le nombre de tests diagnostiques, y compris ceux d'imagerie par résonance magnétique et ceux de scanographie.

Ces investissements ont donné de la stabilité au système de soins de santé de notre province. Toutefois, il y a encore beaucoup à faire pour répondre aussi efficacement que possible aux besoins de la population manitobaine et pour assurer un niveau de soins durable dans les années à venir.

Au cœur de ces améliorations se trouve un nouveau Plan manitobain de réduction des listes d'attente. Ce plan comporte cinq volets :

- l'amélioration des services d'information, y compris l'expansion du service Info Santé et l'affichage des listes d'attente sur le site Web de Santé Manitoba, afin de permettre aux patients de faire des choix qui leur permettront de réduire leur temps d'attente;
- l'augmentation du nombre de chirurgies d'un jour et des tests diagnostiques pour patients externes afin de libérer plus de lits dans les hôpitaux;
- des investissements dans du nouveau matériel diagnostique pour toutes les régions de la province;
- une plus grande utilisation de l'équipement diagnostique et des salles d'opération en régions rurales;
- le maintien de l'effectif infirmier et son renouvellement, afin de le placer là où le besoin se fait le plus sentir.

La formation des professionnels de la santé demeure une partie importante de notre stratégie de soins de santé. D'autres améliorations sont nécessaires face aux nouveaux défis démographiques au sein de ces professions et aux normes changeantes de pratique clinique. La Faculté de médecine de l'Université du Manitoba accueillera 100 étudiants. Ce nombre était passé de 70 à 85 il y a deux ans. Le nombre total d'inscriptions dans les programmes de sciences infirmières augmentera à plus de 3 000 étudiants au cours des quatre prochaines années, grâce à la mise en place de programmes supplémentaires pour les communautés rurales et du Nord. Un financement spécial sera prévu pour la formation et l'embauche de technologues du matériel diagnostique.

Nous investissons continuellement dans les immobilisations de santé. Le réaménagement du Centre des sciences de la santé de Winnipeg permettra l'introduction de nouvelles technologies. D'autre part, le réaménagement du Centre régional de santé de Brandon permettra un plus grand nombre de chirurgies d'un jour, ce qui allégera la pression sur les lits pour soins actifs. Il s'agit du modèle à suivre pour les améliorations prévues aux immobilisations de santé, une nouvelle orientation axée sur des options communautaires de traitement et un meilleur accès aux soins.

Parmi d'autres innovations aux services de soins de santé, citons les modifications en chirurgie cardiaque recommandées dans le rapport Koshal et l'introduction de la chirurgie de pointe au scalpel gamma au Centre des sciences de la santé. Le choix de Winnipeg comme site de la chirurgie au scalpel gamma pour l'Ouest du Canada indique une nouvelle approche régionale en ce qui concerne le partage des technologies de la santé.

La nomination d'un ministre délégué à la Vie saine et à la prévention permet de favoriser une approche plus globale de la santé. La promotion de l'activité physique et d'une alimentation nutritive, par le truchement de l'éducation publique et de nouveaux programmes dans les écoles, fait partie d'une stratégie à long terme visant à réduire le besoin en soins médicaux.

On accordera une attention particulière aux stratégies de modes de vie sains pour les personnes âgées. Votre gouvernement s'engage à offrir aux personnes âgées un meilleur accès aux services publics des ministères, notamment à la santé sur l'information, ainsi qu'aux programmes de prévention et de loisirs. À cette fin et à la suite des recommandations de divers intervenants, on procèdera à la restructuration de la Direction générale des services.

Afin d'offrir à tous des possibilités de loisirs abordables, votre gouvernement continuera d'investir dans les parcs et les sentiers en milieu sauvage. Depuis 1999, des bénévoles ont construit plus de 600 kilomètres de sentiers grâce à un financement provincial de plus de deux millions de dollars. Pendant cette même période, on a aussi élargi, de manière constante, les zones sauvages protégées. Dans les mois à venir, votre gouvernement signera un protocole d'entente avec le gouvernement fédéral en vue de la création d'un parc national des basses terres sur la rive ouest du lac Winnipeg.

Le ministre délégué à la Vie saine a reçu des recommandations du groupe de travail tripartite sur la fumée secondaire du tabac, lesquelles préconisent l'interdiction de l'usage du tabac dans les endroits publics et les lieux de travail intérieurs de la province. Le ministre présentera de nouvelles dispositions législatives qui tiendront compte de ces recommandations.

La durabilité des services de soins de santé demeure une préoccupation importante au Manitoba et dans l'ensemble du pays. Conformément aux recommandations de la Commission Romanow, votre gouvernement s'engage à participer à la création d'un conseil national des soins de santé pour suivre les progrès dans le domaine des soins de santé.

La Commission Romanow demandait au gouvernement fédéral de financer 25 % des services de soins de santé. Cette année, l'engagement du gouvernement fédéral est inférieur à 25 %, ce qui crée de l'incertitude quant à la relation de partenariat à long terme dans les soins de santé. Le Manitoba reconnaît qu'il doit innover pour améliorer les soins de santé, et il travaillera avec la nouvelle administration fédérale pour qu'on puisse obtenir un système de soins de santé durable, tel que l'envisageait le commissaire Romanow. L'engagement récent de M. Martin de respecter la promesse d'un système universel et de qualité constitue un signe encourageant.

Sécurité des collectivités

La sécurité est importante pour toute la population manitobaine. Votre gouvernement a augmenté à un niveau sans précédent le financement direct des services de police et a mis en place de nouveaux services, ainsi que des mesures législatives de protection des personnes âgées, des enfants et des victimes d'actes criminels.

Le Manitoba est reconnu pour les dispositions législatives qu'il a adoptées contre les gangs et qui sont parmi les plus strictes au Canada. Elles ont récemment permis de fermer un bunker fortifié appartenant à un gang et plus de 40 maisons de prostitution et de lieux d'inhalation de substances intoxicantes. On a donné aux policiers de nouveaux moyens pour lutter

contre le crime organisé; le port des couleurs de gangs est illégal et il est possible de fermer des entreprises qui servent de façade au crime organisé. Dans la prochaine année, de nouvelles ressources seront ajoutées pour le maintien de l'ordre. On créera de nouveaux postes de procureurs de la Couronne et on appuiera l'unité de lutte intégrée contre le crime organisé. On adoptera de nouvelles dispositions législatives permettant la confiscation des produits du crime.

Le 1er décembre, on prévoit lancer un processus de réforme de la Cour provinciale afin de désengorger le système judiciaire et de s'attaquer à la pratique coutumière des détentions provisoires. Cette réforme portera, entre autres, sur la restructuration de la procédure, en mettant l'accent sur la préparation anticipée des causes afin de réduire les délais. La réforme a été conçue en collaboration avec la magistrature, les services de police et tous les intervenants du système judiciaire.

Le service d'Aide juridique sera aussi modifié pour que le système judiciaire du Manitoba fonctionne de manière efficace et crédible.

Parmi les nouvelles mesures communautaires de prévention, citons une expansion du programme Lighthouse. Ce programme, qui a connu une si grande réussite, permet d'ouvrir les gymnases, les bibliothèques et les salles d'ordinateurs après les heures d'école. Cette méthode de prévention comporte également des initiatives de mentorat afin de mettre les jeunes à risques en contact avec de bons modèles et de leur permettre d'établir un lien positif avec la collectivité.

Après avoir reçu les recommandations de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones, votre gouvernement a travaillé avec les collectivités autochtones pour créer des services de police et de probation sous leur contrôle. Un programme de justice réparatrice, Onashowewin Inc., offrira des solutions communautaires dans le cas de délits mineurs, remplaçant ainsi les amendes et les peines d'emprisonnement.

Un Manitoba à la mesure de nos moyens

Un gouvernement à la mesure de nos moyens et un coût de la vie peu élevé demeurent d'importants avantages du Manitoba. La population du Manitoba continue de profiter de tarifs d'assurance-automobile et d'hydroélectricité parmi les plus bas en Amérique du Nord. La stabilité de ces tarifs a permis de contenir l'augmentation du coût de la vie et de protéger la valeur réelle des augmentations salariales. L'indice des prix à la consommation au Manitoba n'a augmenté que de 1,1 % d'octobre 2002 à octobre 2003, une hausse inférieure d'un tiers à celle qu'a connue le Canada.

Au cours des quatre dernières années, les valeurs foncières ont augmenté partout au Manitoba alors que les taxes et impôts fonciers ont été maintenus à un niveau fixe. Ceci constitue un renversement de la tendance de la décennie précédente, alors que les valeurs foncières demeuraient fixes mais que les taxes et impôts fonciers liés à l'éducation étaient constamment à la hausse. Les augmentations du crédit d'impôt foncier en matière d'éducation et une réduction de 27 % de la taxe résidentielle d'aide à l'éducation ont joué

un rôle majeur dans ce contrôle du fardeau fiscal. Le gouvernement a toujours comme priorité de progresser de façon soutenue dans le dossier des mesures d'appui à un coût de la vie qui soit abordable.

Grâce à la réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers qui entrera en vigueur le 1er janvier 2004, le total des réductions effectuées à ce chapitre en quatre budgets consécutifs atteindra 220 millions de dollars. Au cours de la même période, le taux d'imposition des bénéfices des petites entreprises est passé de 8 % à 5 %. De plus, le taux général de l'impôt sur les bénéfices des sociétés est passé de 17 % à 16 %, ce qui représente la première diminution depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le plafond de revenu admissible au taux d'imposition dont bénéficient les petites entreprises sera majoré de 10 % le 1er janvier 2004, passant de 320 000 $ à 360 000 $, et le taux général de l'impôt sur les bénéfices des sociétés sera de nouveau réduit et passera à 15,5 %.

Depuis 1999, le salaire minimum a été augmenté au Manitoba de façon régulière et équitable, conformément à l'engagement électoral que nous avions pris cette année-là. À la suite de la recommandation de la Commission du salaire minimum, le salaire minimum sera de nouveau augmenté de vingt-cinq cents dès le 1er avril 2004.

Un Manitoba équitable

Un des moyens les plus efficaces de combattre la pauvreté est d'adopter des mesures qui rendent le coût de la vie plus abordable. La réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers et les nouveaux crédits d'impôt pour les familles constituent une aide ciblée à l'intention des personnes à faible revenu et ont permis d'enlever des milliers de Manitobains et Manitobaines du rôle d'imposition.

Les investissements au chapitre des possibilités de formation et des mesures de soutien des familles ont également accordé un avantage direct aux familles à faible revenu. L'élimination graduelle par le Manitoba de la récupération de la Prestation nationale pour enfants sera complétée cette année, ce qui remettra 13,7 millions de dollars entre les mains des familles à faible revenu. Le Programme d'allocations prénatales du Manitoba, le premier du genre au Canada, a bénéficié à plus de 4 200 femmes enceintes à faible revenu. Cette mesure s'ajoute aux programmes de visites à domicile, où les conseils donnés sur l'art d'être de bons parents ont aidé plus de 1 500 familles à risque.

Depuis 1999, le financement annuel des services de garde d'enfant a augmenté de plus de 41 % au Manitoba. Cette augmentation a ajouté plus de 1 700 nouvelles places en garderie et a haussé les salaires et accru la formation des travailleurs des services à l'enfance, en plus de permettre l'introduction de programmes d'éducation des jeunes enfants. La prestation de services de garde d'enfant de qualité et l'établissement à l'échelle de la province d'un réseau de centres de ressources parents-enfants constituent des éléments majeurs d'une stratégie axée sur le développement du jeune enfant.

Les résultats de ces efforts sont à la fois positifs et importants. Depuis 1999, le nombre d'assistés sociaux aptes au travail a été réduit de moitié.

Un rapport de Statistique Canada de cette année indique qu'il y a eu, à la suite du rétablissement de la Prestation nationale pour enfants, une réduction du pourcentage de familles à faible revenu au Manitoba.

Les accidents du travail ont diminué de 14 % au Manitoba depuis l'an 2000. Votre gouvernement va continuer d'orienter des ressources vers l'amélioration de la sécurité au travail et la réduction du nombre de travailleurs tués ou blessés dans leur milieu de travail.

Des partenariats pour la croissance

Le Plan stratégique de croissance économique en sept points, présenté à l'Assemblée législative il y a un an, soulignait le lien qui existe, d'une part, entre la recherche et les industries fondées sur le savoir et, d'autre part, la nécessité d'établir des partenariats stratégiques dans chaque région et dans chaque secteur de l'économie manitobaine.

Conformément à cette stratégie, votre gouvernement s'est engagé à créer un nouveau fonds de bourses d'études supérieures et des programmes de formation ciblés, afin d'encourager les secteurs de pointe. Le Conseil consultatif économique du premier ministre s'est déjà révélé un précieux forum pour l'élaboration d'une stratégie de croissance à long terme. Désormais, il jouera aussi un rôle de mise en œuvre en concentrant son action sur le perfectionnement des compétences, la promotion de l'image et les stratégies d'investissement local.

Suivant la recommandation du Conseil consultatif du premier ministre, une nouvelle agence autonome de tourisme sera mise sur pied. Elle favorisera les partenariats entre les secteurs public et privé dans les domaines de la commercialisation et du développement du secteur touristique au Manitoba.

Conformément à une autre recommandation du Conseil consultatif, le gouvernement formera un Conseil de l'immigration du Manitoba dont la mission sera d'aider la province à atteindre le chiffre de 10 000 nouveaux immigrants par an. Les efforts de ce Conseil stimuleront le partenariat entre le monde des affaires et les collectivités, un partenariat qui a porté fruit en augmentant de 50 % le niveau de l'immigration internationale au Manitoba ces cinq dernières années.

La vitalité des industries culturelles est un élément fondamental de la vitalité de notre économie et de notre capacité à attirer des jeunes gens créatifs dans nos collectivités. Votre gouvernement a reconnu ce fait en appuyant les arts créatifs et appliqués ainsi que l'enseignement artistique à tous les niveaux. Afin de promouvoir l'une des composantes les plus originales de la culture manitobaine, nous avons mis sur pied le Conseil consultatif sur les arts et activités culturelles des peuples autochtones.

Le Manitoba s'est toujours tourné vers l'extérieur et ne s'est jamais replié sur lui-même. Nous sommes une province à vocation commerciale qui fait des affaires avec le monde entier. Nous sommes fiers du succès de nos entrepreneurs, du dévouement de notre main-d'œuvre et de nos industries variées et modernes. De plus en plus, le Manitoba est vu comme un chef de file, non seulement dans les secteurs traditionnels du développement des

ressources et de la fabrication, ainsi qu'au chapitre des aptitudes, mais aussi dans les industries fondées sur le savoir, domaine dans lequel nos compétences et nos talents sont reconnus au niveau international.

Votre gouvernement ne se contente pas de ces avantages considérables. Il prend des mesures pour améliorer la coordination de ses efforts d'expansion commerciale dans notre marché principal, les États-Unis, et dans d'autres marchés clés partout dans le monde. La poursuite du développement du couloir de commerce et de transport du cœur du continent demeurera une des principales priorités, ainsi que l'établissement de relations encore plus étroites avec différents États américains.

Notre objectif est de favoriser l'emploi et les occasions de croissance économique dans toutes les régions du Manitoba. Les Manitobains et Manitobaines ont appris il y a longtemps que l'avenir de notre province dépend d'une économie saine dans toutes les régions. Les politiques qui ne tiennent pas compte de notre interdépendance ou qui favorisent une région aux dépens d'une autre n'ont pas leur place au Manitoba.

Revitalisation des régions rurales du Manitoba

La stratégie de croissance pour le Manitoba rural s'appuie sur la force de nos collectivités et les promesses d'innovation. Les investissements consacrés aux sciences biologiques, aux nutriceutiques et au développement des produits alimentaires créent de nouvelles occasions d'affaires pour les agriculteurs et les entrepreneurs des régions rurales du Manitoba. Les liens entre nos établissements de recherche et l'économie agricole seront renforcés grâce à la nouvelle stratégie de formation aux biotechnologies et aux aides ciblées en faveur des étudiants qui poursuivent des études supérieures dans le domaine de l'agriculture.

Notre défi le plus pressant est celui de la stabilité de l'économie rurale. Le cas unique de maladie de la vache folle recensé en Alberta au printemps dernier a créé une crise importante dans les collectivités agricoles. Pour lutter contre cette crise, le gouvernement du Manitoba a adopté un train de mesures, parmi lesquelles des prêts à faible taux d'intérêt à l'intention des éleveurs de bétail, une aide financière pour couvrir les mouvements de trésorerie, des subventions au transport des aliments pour animaux et des programmes pour améliorer nos capacité dans le domaine de la transformation.

L'ouverture partielle de la frontière américaine a permis de soulager les éleveurs de bovins au Manitoba, mais n'a pas mis fin à la crise. Votre gouvernement continuera de travailler étroitement avec l'industrie alors qu'elle doit s'adapter à la réalité des marchés au lendemain de la maladie de la vache folle.

À la suite de consultations auprès des agriculteurs manitobains, la Province vient de signer l'Accord national de mise en œuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture, et s'est engagée à accorder un financement à hauteur de 43 millions de dollars. L'Accord permet d'offrir une aide financière accrue aux producteurs du Manitoba. Cette aide s'ajoute à de récents projets dans le

domaine de la recherche, des tests en santé animale et de la sécurité alimentaire.

La croissance des régions rurales du Manitoba dépend des pratiques durables et de la diversification de l'économie de ces régions. En concentrant les ressources provinciales sur la qualité de l'eau et la gestion des ressources hydriques, on contribuera considérablement à la viabilité des régions rurales.

Parmi les projets de diversification économique déjà en cours, on compte l'accroissement de la transformation des aliments et de la production d'éthanol, la création de parcs d'éoliennes et de nouvelles industries de fabrication. Le branchement des régions rurales du Manitoba, un partenariat qui regroupe l'Initiative d'accès à large bande, le Manitoba Smart Network et le projet Cyberécoles, vise à offrir aux communautés rurales les mêmes occasions d'affaires et d'apprentissage que celles offertes aux communautés urbaines.

Des partenariats dans le Nord

Dans le Nord, votre gouvernement a établi de nouveaux partenariats afin de promouvoir la croissance et les possibilités d'emploi dans le secteur des ressources. Bien qu'elle ait dû surmonter toute une série de défis ces dernières années, l'industrie minière du Manitoba est l'un des secteurs qui affichent les plus brillantes perspectives de croissance. Votre gouvernement a utilisé le Fonds de réserve pour la remise en état afin d'appuyer les collectivités du Nord frappées par les fermetures de mines. En même temps, il a travaillé à l'élaboration de nouveaux partenariats avec les Premières nations dans le domaine de l'industrie minière, ainsi qu'à la mise au point d'une stratégie destinée à créer de nouvelles possibilités dans l'industrie du diamant.

Le gouvernement a élaboré un nouveau modèle de développement hydroélectrique en prévision du projet Wuskwatim. Ce modèle comprend une collaboration complète en ce qui concerne la conception du barrage et les autorisations environnementales nécessaires, ainsi que la réalisation d'ententes en matière de création d'emploi et de partage des revenus. Étant donné que l'on peut s'attendre à une importante vente d'énergie à l'Ontario, le développement hydroélectrique demeure l'outil de croissance le plus prometteur pour le Nord.

On constate déjà les retombées des investissements successifs en faveur de l'infrastructure des transports dans le Nord. À preuve, le port de Churchill, notre débouché maritime dans le Nord. Au printemps dernier, on craignait de le voir fermer à cause de la sécheresse qui s'est abattue sur les Prairies. En fin de compte, ce sont plus de 615 000 tonnes de blé, de canola et de linola qui ont transité par le port de Churchill, soit une augmentation de 120 % par rapport à l'année dernière! Le gouvernement du Manitoba considère comme une priorité le maintien d'un réseau de voies de transport dans le Nord, grâce auquel les occasions de développement économique peuvent se concrétiser et l'approvisionnement des collectivités isolées se faire à un coût abordable.

Afin d'établir des partenariats plus efficaces avec les peuples autochtones, notamment les Premières nations et les Métis, notre gouvernement a mis sur

pied le Comité du Cabinet sur les questions autochtones. Il permettra aux ministères de mieux coordonner leur action relative aux questions autochtones. Parmi les priorités du Comité, signalons l'accélération du règlement des ententes sur les droits fonciers issus des traités, l'élargissement des conventions d'emploi pour les Autochtones, la clarification de la question des droits de chasse des collectivités métisses à la lumière des récentes décisions de la Cour suprême, et la poursuite de la collaboration visant à élaborer une stratégie d'ensemble pour les Métis.

Au cours des prochaines semaines, votre gouvernement proclamera une loi qui créera des régies de services à l'enfant et à la famille. Grâce à ces régies, les peuples autochtones et métis pourront offrir des services d'aide sociale dans leurs communautés.

Une urbanisation durable

Tous les résidents du Manitoba tirent avantage de villes saines et en pleine croissance, dotées de centres-villes dynamiques. Il y a quatre ans, le gouvernement du Manitoba a lancé un nouveau partenariat pour assurer la croissance de Winnipeg. Il s'est traduit par des investissements destinés à revitaliser le centre-ville et à rénover des logements dans les quartiers centraux. Ce partenariat porte déjà ses fruits. Le nouveau campus du collège Red River, au centre-ville, a ouvert ses portes cet automne; la construction du Complexe récréatif True North et le réaménagement du Centre des sciences de la santé sont en cours. Enfin, on a lancé un processus de soumissions publiques pour que le siège social d'Hydro-Manitoba quitte la banlieue de Winnipeg et emménage dans un nouvel immeuble qui deviendra un symbole du centre-ville.

À Brandon, un partenariat semblable a été établi afin de soutenir la forte croissance démographique de la ville et de nouvelles perspectives de développement économique pour toute la région de l'Ouest. Grâce aux partenariats conclus avec des quartiers de Brandon, 500 unités d'habitation ont été construites ou rénovées. Les investissements directs dans le Keystone Centre, l'Université de Brandon et le Centre régional de santé de Brandon ont contribué à l'incessant dynamisme de l'industrie de la construction dans cette ville.

Le gouvernement du Manitoba propose maintenant de s'associer au conseil municipal de Brandon et aux promoteurs immobiliers locaux pour construire de nouvelles résidences sur l'ancien site du Centre de santé mentale de Brandon. Les sommes qui seront générées par ce développement immobilier pourraient être consacrées à des projets de préservation du patrimoine, y compris les bâtiments de l'ancien Centre de santé mentale.

Les initiatives d'amélioration des quartiers financées par les trois ordres de gouvernement ont permis de construire ou de rénover plus de 1 600 unités d'habitation dans le centre de Winnipeg. Récemment, la valeur des maisons dans ces quartiers centraux a augmenté de façon spectaculaire, parfois jusqu'à 60 %, inversant ainsi la tendance à la baisse observée ces dix dernières années.

Pour garantir une croissance durable à Winnipeg, il faut adopter une approche régionale qui met l'accent sur le développement à l'intérieur de la ville et qui préserve le cachet de la ceinture verte environnante. Depuis 1999, la Province a rejeté des projets de développement qui auraient entraîné la création de 4 000 nouveaux lotissements au-delà de la route périphérique. Des terrains appartenant à la Province et situés à l'intérieur des limites de la ville serviront à mettre en œuvre un nouveau modèle de développement des banlieues. Les bénéfices tirés du nouveau projet de développement de Waverley West contribueront à combler le besoin de logements au centre-ville.

Les besoins futurs de Winnipeg en infrastructure doivent également être gérés sur une base régionale. Le Manitoba s'associe au gouvernement fédéral et à la Ville de Winnipeg pour financer la première étape de l'élargissement du canal de dérivation. La Province est également prête à aider Winnipeg à relever les défis qui se posent à elle dans le domaine du traitement des déchets et du transport, en contribuant financièrement et en dotant la Ville du cadre légal lui permettant une planification financière à long terme.

Notre objectif est la croissance pour toutes les régions du Manitoba. Votre gouvernement œuvrera pour que la population augmente grâce à des partenariats en matière d'immigration, pour que nos jeunes bénéficient de possibilités de formation qui leur permettent de demeurer chez nous, pour offrir des logements abordables par l'intermédiaire de programmes de quartiers, pour que nos centres-villes deviennent vibrants de dynamisme et pour garantir une urbanisation durable qui passe par la planification à long terme.

Une démocratie représentative

L'esprit de partenariat joue également un rôle important au sein de cette Assemblée. Bien des gens ne voient que les querelles partisanes qui se déroulent dans cette Chambre. Ils ne tiennent pas compte de toutes les lois qui sont adoptées à l'unanimité ni de l'engagement de tous les députés à défendre les intérêts de nos concitoyens.

Les comités législatifs qui réunissent des représentants de tous les partis illustrent bien ces objectifs communs et montrent qu'il est possible de trouver des solutions non partisanes. Le groupe de travail tripartite sur la fumée secondaire du tabac en offre une illustration récente. Après avoir effectué des consultations publiques dans l'ensemble de la province, il a proposé à l'Assemblée législative un ensemble de recommandations unanimes. Nous adopterons la même approche vis-à-vis de toute question importante pour la population du Manitoba.

Au niveau national, le paysage politique a beaucoup changé au cours des derniers mois. Huit élections provinciales ont eu lieu et un nouveau premier ministre tiendra bientôt les rênes du Canada. Ces changements nous offrent une excellente occasion de renforcer la coopération entre les gouvernements et de travailler ensemble pour faire avancer les grandes priorités nationales, par exemple en garantissant l'avenir de notre système national de soins de santé et en consolidant notre réseau national d'hydroélectricité.

* * * * *

Encore une fois, je voudrais remercier les invités qui se sont joints à nous aujourd'hui à l'occasion de l'ouverture de cette nouvelle session, et exprimer ma reconnaissance au Président et à tous les membres de l'Assemblée législative pour le dur travail qui les attend.

Alors même que vous vous acquitterez des responsabilités que les Manitobaines et les Manitobains vous ont confiées, j'ai la certitude que la divine Providence éclairera vos délibérations et vos décisions, dans l'intérêt de tous nos concitoyens.